

Médaille « Civisme et Dévouement » MEMOIRE DE PROPOSITION .

(médaille associative non officielle , le port est réglementé par le décret du 6 novembre 1920(J.O du 11 novembre 1920 et le décret 81-1103 du 4 décembre 1981 (J.O du 17 décembre 1981)

ANT-TRN 10 rue des Amicales 61 100 FLERS

**Participation 100 euros port compris chèque à l'ordre de ANT-TRN à joindre à cette demande
Coordonnées de la personne dont la candidature est proposée.**

Nom :.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Téléphone.....

Email.....

**Description : Des actes de civisme , sauvetage , travail bénévole ,implication sociale,
Dévouement aux autres , sacrifice, enrichissement du patrimoine collectif**

Motivant notre distinction associative .

.....
Après délibération le comité propose le candidat :
.....

Diplôme + Médaille grand modèle + petit modèle (port compris)

.....

**Noms des organismes (Sociétés , Associations , œuvres de bienfaisance , ONG , Pompiers
Volontaires.....)**

.....
.....

**Durée des services :
(joindre photocopies et attestations)**

Signature du Candidat , ou de son représentant